



Le petit Maisonnais

7

« Hirondelle aux champs amène joie et printemps ». Proverbe français

Jan - Fev - Mars 2022

Soutien
à l'Ukraine

Mme le maire et ses conseillers municipaux soutiennent l'Ukraine dans cette période extrêmement difficile. N'hésitez pas à apporter votre soutien également au travers des nombreuses initiatives mises en place par la préfecture d'Eure et Loir (collecte, hébergement, ...) et à en proposer d'autres à la mairie qui pourra les faire remonter auprès de la préfecture.



IMPOTS ET TAXES

- ⇒ La taxe du SPANC a été votée à 20 euros pour assurer le service d'assainissement non collectif pour tous les propriétaires.
- ⇒ Suite à la refonte des bases de calcul pour les impôts fonciers (+3,4% au lieu de 0,9% habituellement) les taxes communales et d'ordures ménagères vont mécaniquement subir des augmentations

ELECTIONS 2022



Les inscriptions sur les listes électorales étaient à faire avant le 4 mars pour participer aux présidentielles. Si vous n'avez pas pu vous inscrire pour ces élections (c'est trop tard), il est toutefois encore possible de vous inscrire pour les législatives.

Pour rappel, les dates des élections à venir sont :

- les 10 et 24 avril 2022 pour les élections présidentielles
- les 12 et 19 juin 2022 pour les élections législatives



AGENT TECHNIQUE COMMUNAL

Suite au départ de l'agent technique communal, un nouvel employé communal, Denis Arbaut, vient de prendre la relève et sera présent 3 jours par semaine pour prendre soin de notre commune et de ses parcs et jardins.



CAMIONS → LA FIN DU TUNNEL ?

Fin février, tous les intervenants étaient réunis autour de la table pour tenter de trouver une solution à ce flot incessant de camions qui traversent nos villages avec peu de respect pour la signalisation impliquant un danger permanent pour nos enfants. La solution d'emprunter l'autoroute est en bonne voie.

TRAVAUX ENVISAGÉS



- ❖ Réfection de la cloche de l'église
- ❖ Isolation phonique de la salle Émile Zola
- ❖ Réfection du chemin du soleil levant

POINT COVID



De nouvelles mesures d'allègement sont entrées en vigueur le lundi 14 mars 2022, impliquant la suspension du pass vaccinal et rendant non obligatoire le port du masque, à l'exception de l'ensemble des transports en intérieur et dans les lieux de santé ou de soin.

Le « pass sanitaire » reste en vigueur dans les établissements de santé, les maisons de retraite, les établissements accueillant des personnes fragiles ou en situation de handicap.

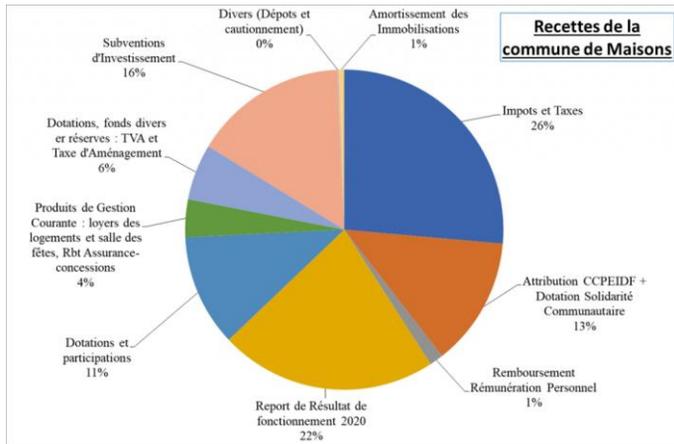
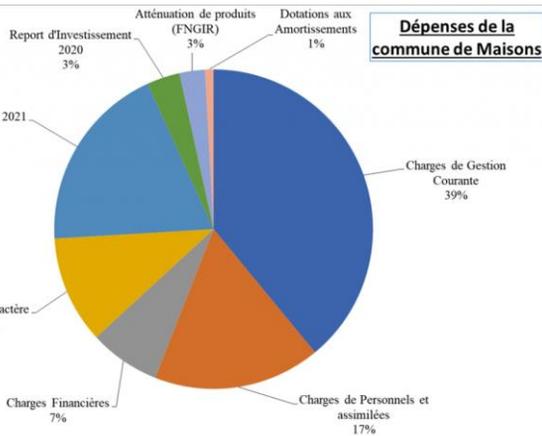
Il convient de rappeler que malgré ces allègements, le virus circule toujours et que le taux d'incidence en Eure et Loir est encore de **738,7**.

En novembre 2021 ce taux était inférieur à **50**



Confection d'une boîte à livres prévue prochainement

POINT BUDGET 2021



SITE INTERNET

Le site internet de la commune (<https://maisons28.fr/>) est ouvert depuis 6 mois, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou pistes d'améliorations à mairie.maisons28@orange.fr

LE COMPOSTAGE...



C'est pas compliqué !

Déposez dans le composteur



Vous pouvez acheter un composteur à 20 € auprès du SICTOM de la Région d'Auneau (<https://www.sictom-region-auneau.com/>)

Incidivités le retour !

Les crottes de chiens c'est dans le sac



Les voitures c'est sur les emplacements matérialisés

À NOTER

E-procuration élection

En cas d'absence à un scrutin, vous pouvez faire une demande de procuration en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Permanence Impôts

Tous les 3e mardis du mois de 14h à 17h, permanence d'un agent du service des impôts à l'Espace Services Publics d'Auneau-Bleury-St-Symphorien (2 allée de la communauté)

Culture

Le musée des Beaux-Arts de Chartres en Eure-et-Loir propose une exposition inédite du 5 février au 5 juin 2022 sur les mammouths en vallée de l'Eure !



Le petit Maisonnais

8

"L'été arrive, et la vie devient facile", Ira Gerschwain

Avril - Mai - Juin 2022



Après une année chargée en évènements, il est temps pour tout le monde de prendre quelques jours de vacances en famille ou entre amis.

Mme le Maire et les conseillers municipaux vous souhaitent de très Bonnes Vacances d'été



URBANISME

Compte tenu de la fermeture du secrétariat urbanisme du 20 juillet au 15 août 2022, merci de réaliser vos démarches d'urbanisme (sur internet ou par dépôt en mairie) avant ou après ces dates, pour éviter tout problème de traitement des dossiers.

~

STOP AUX VITESSES EXCESSIVES

Comme vous avez dû le constater, des mesures préventives ont été installées dans la commune afin de « tenter » de réduire la vitesse de certains véhicules. Un radar pédagogique a déjà été installé depuis plusieurs mois et des STOPS ont également été positionnés à certains endroits jugés dangereux. Un compteur voitures/vitesse vient également d'être installé du côté de Morainville, où certains véhicules ont encore des difficultés à ralentir à l'entrée du village.

~

ENTRETIEN PARC & JARDINS

Notre nouvel agent technique a pris ses fonctions en début d'année et a déjà beaucoup œuvré pour l'entretien de notre village. La tâche était ardue au regard des difficultés de recrutement rencontrées avant son arrivée, mais il ne se ménage pas.

Toutefois, même si nous avons conscience que l'état du cimetière n'est pas correct, il ne peut pas être sur tous les fronts. Par ailleurs, l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires ne facilite pas la tâche.



TROTTOIRS

Nous rappelons que les trottoirs appartiennent à la commune et que certaines règles sont à respecter les concernant :

- il est interdit de modifier les bordures soi-même. Demande doit être faite à la mairie, qui selon la décision rendue, se chargera de proposer la société à même de réaliser les travaux et statuera sur la part à charge du demandeur.
- toute utilisation des trottoirs pour stocker ou réaliser des travaux (façade, toiture,...) doit faire l'objet d'une demande en mairie.

Par ailleurs, même si les trottoirs appartiennent à la commune, vous avez toutefois la possibilité de les aménager avec des parterres de fleurs, afin de les embellir (après demande en mairie) et nous vous encourageons à les entretenir à minima.

~

LOGO COMMUNE

L'année dernière a été lancé un concours pour proposer un nouveau logo pour la commune de Maisons. Le temps passant et le COVID agissant, nous n'avons reçu aujourd'hui que très peu de retours.

Aussi si vous souhaitez contribuer à la modernisation de ce logo qui représentera notre commune sur les courriers officiels, n'hésitez pas à nous envoyer vos propositions sur le mail de la mairie : mairie.maisons28@orange.fr

~

POINT TRAVAUX

Des travaux de réfection du chemin du soleil levant (entre le 10 chemin du soleil levant et le 3 grande rue) sont prévus à partir du 20 juillet pour une durée de 3 jours et risquent d'engendrer quelques difficultés de circulation.

Merci pour votre compréhension !



INCIVILITÉS TOUJOURS

Elles constituent désormais le fil rouge de cette Newsletter puisqu'on doit les rappeler systématiquement. Et pourquoi ne pas en ajouter d'autres !!!!



Pour les travaux non professionnels, les horaires sont :
De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés
(*Extrait de l'arrêté préfectoral n°2009 - 297 relatif aux bruits de voisinage)

La moisson a commencé, nos agriculteurs travaillent pour faire pousser notre alimentation de demain. Ils sont dépendants de la météo et leur récolte est considérée comme urgente et non soumise aux horaires, ni aux jours de repos. Ils s'excusent par avance des désagréments que cela peut générer.

MARIAGES / NAISSANCES



Tous nos vœux de bonheur aux mariés :

- Carine FLAZINSKI et Lionel SORET, le 7 mai 2022
- Ophélie FLEURY et Olivier GROUÉ (photo de droite), le 28 mai 2022
- Patricia LUIITS et Jérôme BRIAND (photo de gauche), le 18 juin 2022

Bienvenue à :

- Éléonore, Marie, Rose GROUÉ, née le 17 janvier 2022
- Ethan REMY, né le 21 mars 2022
- Samuel FERREIRA SILVA, né le 08 juin 2022
- Jaden, Jimmy DAMOUR, né le 14 juin 2022



ENTREPRISES DE LA COMMUNE

La commune compte aujourd'hui une vingtaine d'entreprises / artisans, dont entre autres :

- **SCEA de la Maissonette** (Elevage de poules et vente d'oeufs)
- **L'escalé en Beauce** (Chambres d'hôtes)
- **Maison Bien-être Flo D'énergie** (Praticiens Bien-être)
- **Jérôme Briand** (Traiteur)
- **Christophe Minos** (Couvreur)
- **MTD Leroy** (Maçonnerie générale et couverture)
- **ACELEC** (Electricité)
- **Ets Pierre Carré** (Société de transport, vente de fioul et granulés)
- **AD Broderies** (Séigraphie)
- **ABGI Rivet** (Gravure industrielle)

Et quelques autres, dont vous pouvez trouver les coordonnées sur le site internet de la commune : <https://maisons28.fr/>.



À NOTER

Que faire cet été en Eure-et-Loir

Si vous cherchez des idées d'activités, de visites ou toutes autres manifestations culturelles, rendez-vous sur le site ;
<https://www.tourisme28.com/>

Fermeture de la mairie

Le 15/07/2022 et
du 25/07/2022 au 15/08/2022
En cas d'urgence, s'adresser au maire ou
aux adjoints

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Plus d'infos sur le site
<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>
ou à la gendarmerie d'Auneau



Le petit Maisonnais

"Un visage n'est jamais si beau, si émouvant, qu'à son automne. Charles Juliet"

9

Juillet - Août - Sept 2022

MOT DE M^{ME} le MAIRE

L'été et l'année 2022 se terminent sur des perspectives peu réjouissantes. La guerre en Ukraine, la crise de l'énergie et l'omniprésence du COVID ont impacté notre quotidien et ce probablement pour plusieurs mois encore. Au-delà des conséquences difficiles que ces événements impliquent, c'est aussi un tournant important dans notre vie quotidienne qu'il va falloir aborder : nos habitudes de consommation, notre confort et probablement nos événements festifs qui vont certainement changer.

La commune se doit aussi de s'adapter à ce nouveau mode de vie qui s'impose et faire les efforts nécessaires dans la mesure de ses possibilités.

Les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons donc une fin d'année 2022 la plus chaleureuse et prospère possible, dans la sobriété.



ENERGIE

Dans le but de réduire le budget d'électricité de la commune, il a été décidé lors du dernier conseil municipal de réduire les temps d'éclairage nocturne. Les nouveaux horaires sont donc proposés à Energie Eure et Loir pour une mise en œuvre au plus tôt.

Nous vous tiendrons informés de ces modifications dès que l'arrêté sera publié.

POINT EGLISE

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a rendu son dossier conseil concernant les travaux de consolidation du beffroi et du clocher de l'église. Il est notamment préconisé de faire appel à un professionnel (architecte, maître d'œuvre) pour dessiner une projet détaillé de qualité et réaliser la mise en œuvre des travaux.



SALLE DES FÊTES

Des travaux d'insonorisation (photos ci-dessous) ont été réalisés dans la salle des fêtes, car celle-ci était particulièrement bruyante.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez louer la salle des fêtes pour vos événements familiaux ou autres vous pouvez vous procurer le formulaire de location auprès de la mairie ou directement sur le site internet de la commune (<https://maisons28.fr/>), sur lequel vous trouverez également le règlement intérieur, ainsi que les tarifs de location.



CHEMIN DU SOLEIL LEVANT

Le revêtement du chemin du soleil levant a été entièrement refait de son entrée au 12 chemin du Soleil Levant. Il s'agit d'un enduit bicouche pré-gravillonné très différent du bitume des routes. **Ce chemin doit être utilisé a minima et seulement en cas de nécessité. La vitesse est limitée à 30 km/h sur toute sa longueur.** Merci à toutes et à tous de respecter ces règles pour la sécurité des habitants.

PROJET TRAVAUX 2023

Outre les travaux de rénovation de l'église, d'autres travaux sont envisagés pour l'année 2023 :

- Grande classe de l'ancienne école : isolation phonique, mise en peinture des plafonds et murs ; réfection complète des sanitaires ;
- Installation de caméras ;
- Réfection de bordures de trottoir ;
- Candélabres pour certaines zones du village
- Installation de bancs et de poubelles



NOËL 2022

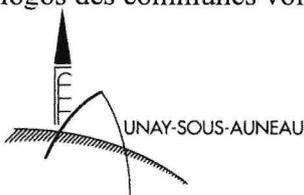


Bien que potentiellement impacté par tous les événements récents, Noël n'en reste pas moins une période festive, conviviale et solidaire. Aussi, nous proposerons au mois de novembre (a priori le 27 nov mais la date reste à confirmer), pour les enfants qui souhaitent participer, une activité « Cartes de Noël » pour les anciens, qui seront jointes aux colis de Noël distribués en fin d'année.

LOGO COMMUNE

Nous avons reçu très peu de propositions de logos pour la commune. Ce logo a pour but notamment d'être utilisé pour les courriers/courriels de la mairie et de donner une nouvelle identité plus moderne à notre commune.

C'est pourquoi nous vous sollicitons pour ce projet et espérons avoir pléthores de retours si possible d'ici fin d'année 2022. Pour ceux que cela pourrait aider, voici quelques exemples de logos des communes voisines.



Réunion Publique le jeudi 27 octobre 2022 à 18h30 salle Emile ZOLA sur la fibre optique

ÉVÈNEMENTS FESTIFS ET CULTURELS

HALLOWEEN
À l'Espace Dagron
SAMEDI 22 OCTOBRE

À 14h00 et à 15h00
Atelier confection de panier citrouille pour les 6 ans et plus par A vos ciseaux (sur inscription)

Atelier créatif pour les 3-6 ans par l'APE Coursaget (sur inscription)

À partir de 16h00
Défilé en centre-ville et chasse aux bonbons
Enfants accompagnés de leurs parents

À 17h00
Goûter et boom déguisée à l'Espace Dagron par l'APE Coursaget

GRATUIT
Inscriptions ici :

INFORMATIONS
Espace Dagron
2-4 place du marché
28 100 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
Tél. : 02 37 91 90 90

AMÉS SENSIBLES S'ABSTENIR... 2022
29 OCTOBRE
Lundi à 18h
STADE DE MAINTENON

ZOMBIES RUN

ILS REViennent à MAINTENON E POUR SURVIVRE, IL FAUT S'INSCRIRE... 5 KM

IRISH CELTIC
Le Chœur des Loupains
NOUVEAU SPECTACLE

DREUX - PARC DES EXPOSITIONS JEU. 1^{er} DÉC. 2022 - 20H

À NOTER



Cinémobile à Auneau

Prochaines séances le 15/10 et le 12/11/2022
(<https://cinemobile.ciclic.fr/>)

Le Mumo à la Loupe

Le MuMo, musée mobile, sera à La Loupe du 15 au 16 oct 2022 pour présenter une exposition d'œuvres originales sur le thème de la lumière issues des collections du Centre Pompidou. (également du 9 au 11/10 à Toury et du 12 au 14/10 à Voves)

Sortie champignons

A Senonches le 16 oct 2022, balade permettant la reconnaissance de différentes espèces de champignons comestibles ou non avec un animateur.

<https://intensite.net/2009/halloween>

<https://www.eterritoire.fr/evenements/france,centre-val-de-loire,eure-et-loir/>



Le petit Maisonnais

« Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps ». Anonyme

10

Oct - Nov - Dec 2022



Mme le Maire et ses conseillers
municipaux vous souhaitent une très
bonne année 2023



ACTIONS SOCIALES

Au mois de décembre ont eu lieu les festivités de fin d'année organisées par le CCAS avec la contribution de l'Association Loisirs et Fêtes (ALF).

Le 3 décembre a eu lieu le traditionnel repas des anciens dans la salle des fêtes de la commune. 29 personnes (membres du CCAS compris) étaient réunies pour un repas convivial organisé par Jérôme Briand (traiteur à Maisons). Le CCAS a également remis les colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus. Des cartes de vœux réalisées par des enfants de la commune accompagnaient les colis.

Le 11 décembre s'est déroulé le Noël des enfants dans la cour de la mairie sous un froid glacial. Boissons chaudes et friandises étaient offertes aux enfants comme aux parents et l'ALF avait offert pour l'occasion des viennoiseries à tous les enfants. Le père Noël était bien sûr présent et a fait son arrivée tonitruante à bord d'un camion de pompier (le traîneau était en panne !). Cette année encore une collecte était organisée pour la Croix Rouge qui remercie parents et enfants pour leur générosité

~

SALLE EMILE ZOLA



Les tarifs de location de la salle Emile Zola ont été actualisés et différenciés entre été et hiver afin de prendre en compte l'évolution des coûts de l'électricité.

Vous pouvez les retrouver sur le site internet **Bien Vivre à Maisons** (<https://maisons28.fr/>) et au verso de la lettre d'information.

VITESSE DANS LA COMMUNE



Malgré les nombreuses mesures mises en place pour tenter de limiter la vitesse dans la commune, de nombreux véhicules traversent encore le village avec une vitesse excessive, voire ne respectent pas les stops. Dans ces conditions, le Conseil Municipal a convenu de prendre un arrêté visant à limiter la vitesse dans **TOUT** le village à **30 km/h**, si aucune amélioration notable n'est observée d'ici le **mois d'avril**.

Le conseil municipal a bien conscience que ces non-respects ne sont pas nécessairement du fait des habitants de la commune, mais il est aussi en charge de la sécurité des administrés et particulièrement des enfants qu'il convient de protéger en mettant en œuvre toutes les mesures nécessaires.

~



EMPLOI COMMUNAL

Après une période d'essai satisfaisante de quelques mois, notre employé communal est embauché à titre définitif. Sa présence va être accrue à partir du mois de janvier. Il sera présent du mardi au vendredi avec des horaires différents pour les périodes estivales et hivernales.

~

BILAN ACTIONS 2022



Cette année de nombreuses actions ont été menées dans la commune:

- Isolation phonique de la salle Emile Zola ;
- Rénovation du logement au-dessus de la mairie ;
- Réfection de la 2nde partie du chemin du Soleil Levant ;
- Mise en place d'éléments de sécurité routière (ralentisseur et stops sur la D17 et la grande rue)
- Réduction du temps d'éclairage public



A NOTER

Les tarifs de location 2023 :

Prestation	Résidents à Maisons		Non résidents à Maisons	
<u>But Non Lucratif</u>				
	Été	Hiver	Été	Hiver
Vin d'honneur (6h max)	60 €	100 €	120 €	180 €
Location 24 h	140 €	180 €	280 €	320 €
<u>But Lucratif</u>				
	Été	Hiver	Été	Hiver
<u>Tranche de 2h</u>	20 €	30 €	40 €	60 €
<u>Tranche de 4h</u>	40 €	60 €	80 €	120 €

Dans vos agendas



- ⇒ Le 29 janvier : présentation des vœux de M^{me} le Maire suivie de la traditionnelle galette (à partir de 16 h)
- ⇒ Le 5 février : après-midi jeux de société et concours de crêpes de 15 h à 17 h